

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°18-2021-06-007

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2021

Sommaire

Direction Départementale des Territoires 18 / SAJSER	
18-2021-06-09-00003 - Arrêté N°2021-0588 portant cessibilité des terrains	
nécessaires à la réalisation du projet d aménagement de la zone	
d aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » commune de Bourges	
au profit de la SEM Territoria (16 pages)	Page 3
Préfecture du Cher / Direction de la Citoyenneté	
18-2021-06-09-00001 - Arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant	
désignation des bureaux de vote et de leur siège (1 page)	Page 20
18-2021-06-09-00002 - B) Annexes 1 et 2 de l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin	
2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège (14 pages)	Page 22

Direction Départementale des Territoires 18

18-2021-06-09-00003

Arrêté N°2021-0588 portant cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet d aménagement de la zone d aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » commune de Bourges au profit de la SEM Territoria



Direction départementale des Territoires Bureau réglementation et appui juridique

Arrêté N°2021-0588

Portant cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » – commune de Bourges au profit de la SEM Territoria

Le Préfet du Cher Chevalier de l'Ordre national du mérite,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 5 février 2020 portant nomination de M. Jean-Christophe BOUVIER, Préfet du Cher ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-0254 du 15 mars 2019 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » au profit de la SEM Territoria ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DDT 2021-039 du 18 février 2021 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire sur le territoire de la commune de Bourges préalable à cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement de la ZAC des BREUZES ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Bourges du 28 juin 2013 approuvant la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) « des Breuzes » ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Bourges du 17 décembre 2020 autorisant monsieur le Maire à solliciter auprès de monsieur le Préfet du Cher l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire ;

Vu la lettre du 15 janvier 2021 par laquelle monsieur le Maire de Bourges, sollicite monsieur le Préfet du Cher pour procéder à l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire, préalable à cessibilité des terrains situés sur la commune de Bourges, nécessaire à l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » ;

Vu le dossier soumis à enquête publique qui s'est déroulée du 04 au 19 mars 2021 ;

Vu le procès-verbal, le rapport d'enquête, les conclusions motivées et l'avis favorable, du 08 avril 2021, émis par le commissaire enquêteur, suite à l'enquête parcellaire ;

Vu le plan parcellaire du 29 septembre 2020 ;

Vu l'état parcellaire de mai 2021 ;

Vu la transmission du 12 mai 2021 de Geophit expert agissant pour le compte de la SEM Territoria portant notamment actualisation de l'état parcellaire et transmission de l'ensemble des documents nécessaires :

Considérant la nécessité pour la SEM Territoria de disposer de l'ensemble de la maîtrise foncière pour la réalisation du projet ;

Considérant que a SEM Territoria n'a pu acquérir l'ensemble des terrains nécessaires à la réalisation du projet, justifiant ainsi la déclaration de cessibilité ;

Sur proposition du directeur départemental des Territoires du Cher ;

ARRÊTE:

Article 1:

Sont déclarées immédiatement cessibles, en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la SEM Territoria, les parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC « des Breuzes », sur le territoire de la commune de Bourges, telles que désignées à l'état parcellaire (annexe 1) et conformément au plan (annexe 2).

Article 2:

La SEM Territoria est autorisée à acquérir ces terrains soit à l'amiable soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation.

Article 3

Les procédures d'expropriation devront être accomplies dans le délai maximal prévu par l'arrêté n°2019-0254 du 15 mars 2019 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « des Breuzes » au profit de la SEM Territoria.

Article 4:

Le présent arrêté de cessibilité sera caduc s'il n'est pas transmis au juge de l'expropriation avant le terme d'un délai de 6 mois à compter de sa date de signature.

Article 5:

Le présent arrêté et ses annexes sera

- publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher
- affiché à la mairie de Bourges pendant au moins deux mois. Un certificat d'affichage justifiera l'accomplissement de cette formalité.
- notifié par la SEM Territoria aux propriétaires et titulaires de droits immobiliers sous pli recommandé avec accusé de réception.
- consultable sur le site internet départemental de l'État : www.cher.gouv.fr ; onglet « publications », rubrique « enquêtes publiques », sous-rubrique « rapports d'enquête publique »

Article 6:

Monsieur le Préfet du Cher, monsieur le directeur départemental des territoires, monsieur le maire de Bourges, le responsable de la SEM Territoria sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bourges, le 09 juin 2021

Le Préfet,

signé

Jean-Christophe BOUVIER

Voies et délais de Recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à madame la préfète du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s);

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet http://www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Annexe 1 à l'arrêté N°2021-0588 État parcellaire

Bourges, le 09 juin 2021 Le Préfet, **Signé**

Jean-Christophe BOUVIER

PROPRIETE 015

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

USUFRUITIERE

 - Madame BERLINGUEZ Louisette Henriette Berthe - retraitée née le 07/11/1933 à SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE (14) épouse de Monsieur GIMONET Jean

mariée le 24/04/1954 à SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE (14) - sans contrat préalable demeurant 54 Rue General Moulin - CAEN (14000)

PROPRIETAIRE INDIVIS et NU-PROPRIETAIRE

 - Monsieur GIMONET Philippe, Jean, Marcel, Léopold - commercial né le 10/01/1958 à CAEN (14)
 époux de Madame RAFIN Yannick marié le 31/03/1989 à SURESNES (92) - sans contrat préalable demeurant 54 rue du Général Moulin - CAEN (14000)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Madame GIMONET Simone – sans profession née le 24/06/1931 à BOURGES (18) épouse de Monsieur PICHON Pierre mariée le 06/02/1954 à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18) soumis au régime de communauté réduite aux acquêts aux termes d'un acte reçu le 06/02/1954 demeurant 6 rue Pierre Semart - SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18400)

SUCCESSION INCONNUE DE

- Les héritiers de Madame GIMONET Renée Marcelle Henriette née le 11/07/1918 à BOURGES (18) - décédée le 23/01/2009 à BOURGES (18) épouse de Monsieur ALEXANDRE André mariée le 17/07/1939 à BOURGES (18) – sans contrat préalable acte de notoriété établi le 05/06/2012 par Maître LEGRAIN-MERCIER Marie-Aude, notaire à Bourges (18) demeurant de son vivant 95 rue Charlet - BOURGES (18000)

HERITIERE PRESUMEE DE RENEE GIMONET

- Madame ALEXANDRE Michelle Andrée née le 03/12/1946 à BOURGES (18) épouse de Monsieur BERNARD Jean-Claude mariée le 03/06/1967 à BOURGES (18) - sans contrat préalable demeurant 6 route de la Chapelle Les Grenades - MARMAGNE (18500)

SUCCESSION INCONNUE DE

 - Les héritiers de Madame GIMONET Lucienne Paule Marcelle née le 30/06/1922 à POISSY (78) - décédée 03/09/2001 à CAUMONT-L'EVENTE (14) épouse de Monsieur DUFAY Jacques mariée le 18/06/1943 à CAEN (14) – sans contrat préalable demeurant de son vivant maison de retraite, route de Caen - CAUMONT-L'EVENTE (14240)

HERITIERE PRESUMEE DE LUCIENNE GIMONET

- Madame DUFAY Jocelyne Jacqueline Claude - commerçante née le 08/07/1947 à CAEN (14) épouse de Monsieur GAUTHIER Daniel mariée le 06/09/1969 à TOURS (37) - sans contrat préalable demeurant 12 Allée des Cerisiers - PLOURIVO (22860)

HERITIER PRESUME DE LUCIENNE GIMONET

- Monsieur DUFAY Thierry Maurice Jacques - retraité né le 27/01/1954 à CAEN (14) époux de Madame GUIRAUD Frédérique marié en deuxième noces le 28/10/2000 à BOULLERET (18) un contrat de mariage a été reçu le 14/10/2000 par Maître JOUAIRE Pierre, notaire à LERE (18) – non communiqué par le notaire demeurant 16 Route du Gravereau - BOULLERET (18240)

HERITIERE PRESUMEE DE LUCIENNE GIMONET

- Madame DUFAY Michelle Jacqueline Jeanne - retraitée née le 10/02/1946 à CAEN (14) épouse de Monsieur COUSTENOBLE Christian mariée le 20/01/1968 à COLOMBELLES (14) - sans contrat préalable demeurant 4 Route de la Bagotière - GRIMBOSQ (14220)

HERITIERE PRESUMEE DE LUCIENNE GIMONET

- Madame DUFAY Martine Michèle Jocelyne née le 16/10/1951 à CAEN (14) mariage du 07/11/1970 à BAYEUX (14) avec Monsieur LOUETTE Jean-Pierre dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de CAEN (14), rendu le 12/01/199 demeurant 27 rue de Port en Bessin Résidence du Grand Parc Entrée A- Apt 32 - BAYEUX (14400)

SUCCESSION INCONNUE DE

- Les héritiers de Madame GIMONET Jacqueline Georgette Désirée

née le 09/07/1927 à CAEN (14) - décédée le 24/07/2008 à CAEN (14)

épouse de Monsieur ORI Nicolas

mariée le 08/07/1949 à CAEN (14) - sans contrat préalable

acte de notoriété établi le 04/11/2008 par Maître DESFOUX Jean-Luc, notaire à CAEN (14) - non communiqué par le notaire

demeurant de son vivant 56 rue Général Moulin - CAEN (14000)

HERITIERE PRESUMEE DE JACQUELINE GIMONET

- Madame ORI Marise Louisette Pierrette, retraitée

née le 23/02/1955 à CAEN (14)

mariage du 14/09/1974 à STOKE-ON-TRENT (Royaume-Uni) avec Monsieur PLANT Stephen dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de

STOKE-ON-TRENT (Royaume-Uni) le 02/08/1990

demeurant 6 The Butts ALSAGER STOKE ON TRENT. ST7 2NS (ROYAUME UNI)

HERITIER PRESUME DE JACQUELINE GIMONET

- Monsieur ORI Pascal Emile Ange - retraité

né le 03/03/1951 à CAEN (14)

mariage du 01/09/1973 à FREJUS (83) avec Madame FASSEUR Danielle dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NÎMES (30) le 25/05/2000

demeurant 6 avenue des Gardians - CAISSARGUES (30132)

HERITIERE PRESUMEE DE JACQUELINE GIMONET

- Madame ORI Françoise Etiennette Marcelle - retraitée

née le 08/02/1953 à CAEN (14)

épouse de Monsieur GOUPIL Gilles

mariée le 09/08/1994 à TOURVILLE-SUR-ODON (14) - sans contrat préalable

demeurant 42 route de Bretagne – TOURVILLE-SUR-ODON (14210)

AUTRES TITULAIRES DE DROIT

- PROPRIETAIRES HÉRITIERS SUCCESSIONS INCONNUES

Adresse Inconnue

Mode	Référence cadastrale					Num. du	Emprise Reste		Reste	Observations	
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	plan	N° Surface		N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)
	EO 382 Terre		Terre	Les Breuilles	3290	•	-	3290			
							Total	3290			

Origine de propriété

- Attestation du 19/10/1973 après le décès de GIMONET né le 02/12/1900, laissant Madame Simone GIMONET née le 24/06/1931 bénéficiaire d'1/3 en pleine propriété, suivant acte reçu par Maître LUBIN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 02/11/1973 volume 2054 n°19. Droits transmis : 1/3 de la pleine propriété.
- Attestation du 21/03/1974 après le décès de Monsieur GIMONET né le 13/01/1895 survenu le 31/12/1969, laissant Madame Lucienne GIMONET née le 30/06/1922, Madame Jacqueline GIMONET née le 09/06/1927 et Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931 bénéficiaires d'1/3 chacun de la nue-propriété et Madame BERGERE née le 05/01/1900 bénéficiaire d'1/3 en usufruit, suivant acte reçu par Maitre PINEAU, Notaire associé à CAEN et Maître DE BREK, Notaire à CAEN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 22/04/1974 volume 2156 n°25.

 L'usufruit de Madame BERGERE née le 05/01/1900 s'étant éteint à son décès survenu le 02/10/1972.
- Partage Attribution du 21/03/1974, entre Madame Lucienne GIMONET née le 30/06/1922, Madame Jacqueline GIMONET née le 09/06/1927 et Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931, reçu par Maitre PINEAU, Notaire associé à CAEN et Maître DE BREK, Notaire à CAEN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 13/06/1974 volume 2185 n°13.
 Droits transmis: 1/3 de pleine propriété.
- Procès-verbal de remembrement attribuant la parcelle EO n°382 à Madame Renée GIMONET née le 11/07/1918, à Madame Lucienne GIMONET née le 30/06/1922, à Madame Jacqueline GIMONET née le 09/06/1927, à Madame Simone GIMONET née le 24/06/1931 et à Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931 en indivision, suivant Arrêté Préfectoral du 08/09/1967, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 16/05/1975 volume R n°79 compte 341.
- Attestation du 01/04/1976 après le décès de Monsieur Jean GIMONET né le 13/12/1931 laissant Madame Louisette BERLINGUEZ née le 07/11/1933 bénéficiaire d'1/4 en usufruit et Monsieur Philippe GIMONET né le 10/01/1958 d'1/4 en nue-propriété et de ¾ en pleine propriété, suivant acte reçu par Maître DE BREK, Notaire à CAEN, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 27/10/1976 volume 2616 n°4. Droits transmis : 1/9ème de la pleine propriété.

Lors de l'enquête parcellaire, certains propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R.131-7 du Code de l'Expropriation (Art 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

PROPRIETE 016

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

SUCCESSION INCONNUE DE

- Les héritiers de Monsieur BOUQUIN Edmond

né le 24/12/1878 à BOURGES (18) - décédé le 25/09/1949 à SAINT DOULCHARD (18)

époux de Madame ELION Ernestine

marié le 03/02/1903 à BOURGES (18)

demeurant de son vivant 63 Avenue Des Prés Le Roi - BOURGES (18000)

HERITIERE PRESUMEE / SUCCESSION INCONNUE DE

- Les héritiers de Madame ELION Ernestine Marie Victoire née le 05/11/1884 à BOURGES (18) - décédée le 30/05/1970 à BOURGES (18) veuve de Monsieur BOUQUIN Edmond mariée le 03/02/1903 à BOURGES (18) demeurant de son vivant 63 Avenue Des Prés Le Roi - BOURGES (18000)

Mode	Référence cadastrale					Num. du	Emprise Reste		Reste	Observations	
Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	plan	N° Surface		N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)
	EO	EO 383 Terre Les Breuilles 1		1350		-	1350				
							Total	1350			

Origine de propriété

La parcelle EO n°383 appartient à la succession de Monsieur Edmond BOUQUIN né le 24/12/1878 et décédé le 25/09/1949 aux termes d'un acte dont l'origine de propriété est antérieure au 1er janvier 1956 (propriétaire cadastral).

Propriétaire dont l'identification, au sens des dispositions de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 n'a pu être intégralement établi. L'identité du propriétaire n'étant pas clairement définie, il y a lieu de faire application de l'article 82 du décret 55-1350 du 14 octobre 1955.

PROPRIETE 018

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

SUCCESSION DE

- Les héritiers de Monsieur HEMERY Hugues Gaston Emile

né le 30/07/1936 à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18) - décédé le 28/04/2018 à SAINT DOULCHARD (18)

veuf de Madame CHABOT Claudie

époux de Madame HULIN Michelle

marié en seconde noces le 11/07/1994 à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58)

soumis au régime de la séparation de bien aux termes d'un acte reçu le 02/06/1994 par Maitre BERGERAULT Bruno, Notaire à BOURGES (18) demeurant de son vivant La Chaumière 156 Rue Louis Mallet - BOURGES (18000)

SUCCESSION DE

- Les héritiers de Madame CHABOT Claudie, Suzanne, Jeannette née le 31/07/1934 à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE (45) - décédée le 01/01/1976 à BOURGES (18) épouse de Monsieur HEMERY Hugues Gaston Emile mariée le 04/10/1958 à SAINT-FLORENT-SUR-CHER (18) – sans contrat préalable demeurant de son vivant 156 rue Louis Mallet - BOURGES (18000)

HERITIERE PRESUMEE DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE

- Madame HEMERY Armelle Frédérique Geneviève née le 15/04/1959 à BOURGES (18) épouse de Monsieur FASSIER Jean-Marc mariée le 03/07/1982 à BOURGES (18) - sans contrat préalable demeurant 152 rue Louis Mallet - BOURGES (18000)

HERITIER PRESUME DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE

- Monsieur HEMERY Blaise Guillaume - gérant

né le 27/09/1966 à BOURGES (18)

époux de Madame ROLLIN Emmanuelle

marié le 03/02/2003 à BOURGES (18)

soumis au régime de séparation de biens aux termes d'un acte reçu le 25/01/2003 par Maitre BERGERAULT Bruno, Notaire à BOURGES (18) demeurant Chemin de l'écluse - BOURGES (18000)

HERITIER PRESUME DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE

- Monsieur HEMERY Hugues Jean Roland

né le 10/08/1960 à BOURGES (18)

mariage avec Madame GALON Christine dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE (31) le 23/03/1996 demeurant 26, avenue de Grande Bretagne - PERPIGNAN (66000)

chez Madame Charlotte PRAT au 8 impasse de la Soulane - CASCANET TOLOSAN (31320)

HERITIER PRESUME DE HEMERY HUGUES ET CLAUDIE / SUCCESSION INCONNUE DE

- Les héritiers de Monsieur HEMERY Yann Christophe - artisan

né le 04/03/1962 à BOURGES (18) - décédé le 06/02/2013 à BOURGES (18)

célibataire

demeurant de son vivant 6Bis rue de la Grosse Armée – BOURGES (18000)

Mode	Référence cadastrale						1. Emprise		F	Reste	Observations
lilloud	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	du plan	N° Surface		N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)
	EO	386	Terre	Les Breuilles	4500			4500			
							Total	4500			

Origine de propriété

La parcelle EO n°386 appartient à la succession de Monsieur Hugues HEMERY né le 30/07/1936 et à la succession de Madame Claudie CHABOT née le 31/07/1934 aux termes de l'acte suivant :

- Procès-verbal de remembrement du 08/09/1967 attribuant la parcelle EO n°386 à Monsieur Hugues HEMERY né le 30/07/1936 et à Madame Claudie CHABOT née le 31/07/1934, suivant Arrêté Préfectoral, publié que Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 le 16/05/1975 volume R n°79 compte 380.

Propriétaires dont l'identification, au sens des dispositions de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 n'a pu être intégralement établi. L'identités des propriétaires n'étant pas clairement définie, il y a lieu de faire application de l'article 82 du décret 55-1350 du 14 octobre 1955.

PROPRIETE 019

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

USUFRUITIER

- Monsieur CARLION Jacques - retraité né le 21/11/1950 à BOURGES (18) veuf de Madame LOEILLET Mauricette marié le 20/04/1974 à BOURGES (18) - sans contrat préalable demeurant 9 rue Antonin Leraut - VIERZON (18100)

NU PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur CARLION Arnaud Jacques José - courtier banque assurance né le 06/05/1975 à BOURGES (18)

Célibataire

demeurant 31 Rue Des Ponts - VIERZON (18100)

NU PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur CARLION Laurent Maurice Alain né le 03/12/1968 à BOURGES (18) époux de Madame BASSOT Isabelle marié le 01/04/2000 à NAZELLES-NEGRON (37) - sans contrat préalable demeurant 24 Rue Du Clos Rousset - CHALLES-LES-EAUX (73190)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur LOEILLET Alain Jean-Claude - retraité né le 17/02/1946 à BOURGES (18) époux de Madame ALLADENISE Françoise marié le 18/05/1963 à MEHUN-SUR-YEVRE (18) - sans contrat préalable demeurant 58 Rue Jean Graczyk - VIGNOUX-SUR-BARANGEON (18500)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur LOEILLET Joël Jean François - retraité né le 10/02/1956 à MOULINS-SUR-YEVRE (18) époux de Madame RODRIGUES Gomes Isabel marié le 22/07/2000 à SAINT DOULCHARD (18) - sans contrat préalable demeurant 36 All Du Champ Des Pierres - SAINT DOULCHARD (18230)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur LOEILLET Pascal-Jean-Michel - gérant société né le 18/02/1960 à BOURGES (18)

époux de Madame AUDARD Corinne marié le 13/06/1981 à BOURGES (18)- sans contrat préalable demeurant 8 Rue Des Bergeronnettes - BOURGES (18000)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Madame LOEILLET Sylvie Bernadette Mauricette

née le 19/09/1958 à BOURGES (18)

mariage du 07/04/1979 avec Monsieur COUSTY André dissous suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES (78) le 04/03/1986

demeurant 12 Rue Des Hauts De Ste Catherine - VILLEQUIERS (18800)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur LOEILLET Yves Albert né le 19/08/1957 à BOURGES (18)

Célibataire

demeurant 27 Rue Jean Jacques Rousseau - BOURGES (18000)

Mode	Référence cadastrale					Num. du	Emprise		Reste		Observations	
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	plan	N° Surface		N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)	
	EO	387	7 Jardin Les Breuilles		3700			3700				
							Total	3700				

Origine de propriété

La parcelle EO n°387 appartient à Monsieur Jacques CARLION né le 21/11/1950 pour 2/12ème en Usufruit, à Monsieur Arnaud CARLION né le 06/05/1975 pour 1/12ème en Nue-Propriété, à Monsieur Laurent CARLION né le 03/12/1968 pour 1/12ème en Nue-Propriété, à Monsieur Alain LOEILLET né le 17/02/1946 pour 2/12ème en pleine propriété, à Monsieur Joël LOEILLET né le 10/02/1956 pour 2/12ème en pleine propriété, à Monsieur Pascal LOEILLET né le 18/02/1960 pour 2/12ème en pleine propriété, à Monsieur Yves LOEILLET né le 19/08/1957 pour 2/12ème en pleine propriété aux termes des actes suivants :

- Attestation du 09/11/2006 après le décès survenu le 05/05/2006 de Monsieur Maurice LOEILLET né le 20/05/1923, reçu par Maître BRUN-FERRANDON, Notaire à BOURGES, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 le 07/12/2006 volume 2006P n°7954. Attestation rectificative valant reprise pour ordre de la formalité initiale du 07/12/2006 énoncée ci-dessus du 18/01/2007 attribuant à Madame BELLEVILLE née le 19/09/1926 ½ en Usufruit et à Madame Mauricette LOEILLET née le 27/01/1950, Monsieur Alain LOEILLET né le 17/02/1946, Monsieur Joël LOEILLET né le 10/02/1956, Monsieur Pascal LOEILLET né le 18/02/1960, Madame Sylvie LOEILLET née le 19/09/1958 et à Monsieur Yves LOEILLET né le 19/08/1957 ½ en Nue-propriété en indivision, suivant acte reçu par Maître BRUN-FERRANDON, Notaire à BOURGES, publié au

Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 28/02/2008 volume 2008P n°1401.

Bien de communauté transmit pour 1/2.

L'usufruit de Madame BELLEVILLE née le 19/09/1926 s'étant éteint à son décès survenu le 07/05/2007.

- Attestation du 05/02/2008 après le décès survenu le 07/05/2007 de Madame BELLEVILLE née le 19/09/1926, laissant Monsieur Alain LOEILLET né le 17/02/1946, Madame Mauricette LOEILLET née le 27/01/1950, Monsieur Joël LOEILLET né le 10/02/1956, Monsieur Yves LOEILLET né le 19/08/1957, Madame Sylvie LOEILLET née le 19/09/1958 et Monsieur Pascal LOEILLET né le 18/02/1960 chacun pour ½ en pleine propriété en indivision, suivant acte reçu par Maître PINEL, Notaire à EPINEUIL LE FLEURIEL, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 05/08/2016 volume 2016P n°3902.
- Attestation du 13/07/2016 après le décès survenu le 28/11/2015 de Madame Mauricette LOEILLET née le 27/01/1950, laissant Monsieur Jacques CARLION né le 21/11/1950 bénéficiaire de l'usufruit et Monsieur Arnaud CARLION né le 06/05/1975 et Monsieur Laurent CARLION né le 03/12/1968 bénéficiaires de la nue-propriété en indivision, suivant acte reçu par Maître PINEL, Notaire à EPINEUIL LE FLEURIEL, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1, le 05/08/2016 volume 2016P n°3902.

 Bien transmis pour 1/6ème, bien propre à la défunte.

Lors de l'enquête parcellaire, certains propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R.131-7 du Code de l'Expropriation (Art 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

PROPRIETE 055

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur BERNARD Didier Thierry André

né le 01/08/1964 à BOURGES (18)

Célibataire

demeurant 26 La Margelle - LE SUBDRAY (18570)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Madame BERNARD Marie-Josèphe Jacqueline Renée

née le 02/05/1950 à BOURGES (18)

épouse de Monsieur HAMELIN Louis

mariée le 01/03/1975 à BOURGES (18) - sans contrat préalable

demeurant 253 Rte De Saint Michel - BOURGES (18000)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Monsieur BERNARD Michel Gérard Christian

né le 24/07/1955 à BOURGES (18)

mariage du 22/05/2010 à BOURGÉS (18) avec Madame CONNETABLE Muriel dissous suivant-convention de divorce déposée au rang des minutes de Maître Julia LIENARD, notaire à PARSI (8ème), office notrial n°93029, le 19/10/2020

demeurant 47 Che Tortiot - BOURGES (18000)

PROPRIETAIRE PRESUMEE

- Madame CONNETABLE Muriel Roberte Raymonde

née le 15/02/1964 à BOURGES (18)

mariage en deuxième noces du 22/05/2010 à BOURGES (18) avec Monsieur BERNARD Michel dissous suivant convention de divorce déposée au rang des minutes de Maître Julia LIENARD, notaire à PARSI (8ème), office notrial n°93029, le 19/10/2020 demeurant 47 Che Tortiot - BOURGES (18000)

PROPRIETAIRE INDIVIS

- Madame BERNARD Suzanne Alice Marie-Thérèse

née le 15/06/1947 à BOURGES (18)

épouse de Monsieur BARBAUX Guy

mariée le 04/07/1970 à REMIREMONT (88) - sans contrat préalable

demeurant 5 Rue Du Courtot - OEYRELUY (40180)

Mode	Référence cadastrale					Num. du	Emprise Reste		Reste	Observations	
lilious .	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	plan	N° Surface		N°	Surface	(Surfaces en m² ou ca)
	EP 22 Terre		Terre	Les Bouloises	1250			1250			
							Total	1250			

Origine de propriété

La parcelle EP n°22 appartient à Madame Suzanne BERNARD née le 15/06/1947, à Madame Marie-Josèphe BERNARD née le 02/05/1950, à Monsieur Michel BERNARD né le 24/07/1955 et à Monsieur Didier BERNARD né le 01/08/1964 aux termes de l'acte suivant :

- Attestation du 05/07/1996 après les décès de Madame Hélène CHERRIER née le 13/04/1927 survenu le 22/01/1995 et de Monsieur Roger BERNARD né le 26/08/1921 survenu le 03/11/1995, laissant Madame Suzanne BERNARD née le 15/06/1947, Madame Marie-Josèphe BERNARD née le 02/05/1950, Monsieur Michel BERNARD né le 24/07/1955 et Monsieur Didier BERNARD né le 01/08/1964 bénéficiaires en indivision de la pleine propriété, suivant acte reçu par Maître PERROT, Notaire, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 le 19/07/1996 Volume

Lors de l'enquête parcellaire, certains propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R.131-7 du Code de l'Expropriation (Art 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Annexe 2 à l'arrêté n° 2021-0588 Plan parcellaire



Bourges, le 09 juin 2021

Le Préfet, signé

Jean-Christophe BOUVIER

Préfecture du Cher

18-2021-06-09-00001

Arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège



DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ Bureau de la réglementation générale et des élections

Arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

Le préfet du Cher Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral et notamment l'article R. 40;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-1020 du 28 août 2020 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège ;

Vu les demandes des maires sollicitant le déplacement du siège de leurs bureaux de vote en vue d'organiser les opérations électorales dans les conditions sanitaires réglementaires ;

Considérant les consignes sanitaires à mettre en œuvre dans le contexte de la Covid-19 ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Cher ;

ARRÊTE :

<u>Article 1</u>: Le siège des bureaux de vote des communes disposant de plusieurs bureaux de vote est fixé conformément à l'annexe 1.

<u>Article 2</u>: Le siège du bureau de vote unique des communes situé hors de la mairie est fixé conformément à l'annexe 2.

Article 3: Le siège du bureau de vote unique des mairies ne figurant ni à l'annexe 1 ni à l'annexe 2 est situé à la mairie.

<u>Article 4</u>: Dans les communes à plusieurs bureaux de vote, les militaires, les mariniers, les personnes circulant en France, sans domicile ni résidence fixe et les Français établis hors de France, remplissant les conditions prévues par les articles L. 12 alinéa 1er, L. 13, L. 14 et L. 15 du code électoral, pour lesquels il s'avère impossible de localiser à l'intérieur de la commune l'attache avec la circonscription d'un bureau de vote qui ouvre droit à l'inscription sur la liste électorale de ce bureau, seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur de la commune.

Article 5: Les dispositions du présent arrêté seront applicables au lendemain de sa publication.

<u>Article 6</u>: La secrétaire générale de la préfecture du Cher, la sous-préfète de SAINT-AMAND-MONTROND, la sous-préfète de VIERZON et les maires du département du Cher sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher et affiché par leurs soins dans leur commune.

P/Le préfet, La secrétaire générale

Signé: Régine LEDUC

Préfecture du Cher

18-2021-06-09-00002

B) Annexes 1 et 2 de l'arrêté n° 2021-0592 du 9 juin 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral n° 2021-0592 du 09 06 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
	1005117 01111005	1 ^{er} bureau	Secteur Nord	Gymnase "La Belle Équipe" 18 rue du 4 septembre
	ARGENT-sur-SAULDRE	2 ^{ème} bureau	Secteur Sud	Gymnase "La Belle Équipe" 18 rue du 4 septembre
		1er bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
Canton n°1		2 ème bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
AUBIGNY-sur-NERE	AUBIGNY-sur-NERE	3 ème bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		4 ^{ème} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		5 ^{ème} bureau		Complexe Yves du Manoir Le Mail Guichard
		1 ^{cr} bureau	Quartier Petit Domaine et Alouettes	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
Canton n°2	AVORD	2 ^{ème} bureau	Quartier Cité Bouyer - Château d'Eau - Les Ecarts	Salle des Fêtes - Rue d'Aindling
AVORD		1er bureau (bureau centralisateur)	Baugy	Salle des fêtes 35 rue du Chancelier
	BAUGY	2 ème bureau	Communes déléguées de Saligny-le-Vif et de Laverdines (conformément à la délibération n° 23 du 8 février 2019)	Mairie annexe de Saligny-le-Vif Route de Villequiers
		17ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		18ème bureau	Jules Ferry	Ecole maternelle – Rue Eirick Labonne
		19ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		20ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle – Rue H. Boyer
		21ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		22ème bureau	Jean Macé	Ecole maternelle - Rue H. Boyer
		23ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		24ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
Canton n°3 BOURGES	BOURGES	25ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
BOURGES		26ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		27ème bureau	Barbès	Groupe scolaire Barbès - 21 avenue de Saint Amand
		28ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		29ème bureau	Maryse Bastie	Groupe scolaire - Rue Mesmin
		32ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		33ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
		34ème bureau	Herbinière Lebert	Ecole maternelle H. Lebert - Rue M. Audoux
	•	59ème bureau	Votes par correspondance	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault

Page 1

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
		37ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		38ème bureau	Chancellerie	Salle polyvalente - Rue Louis de Raynal
		39ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		40ème bureau	Grand Meaulnes	Ecole Grand Meaulnes - Rue Louis de Raynal
		41ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
		42ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
	BOURGES	43ème bureau	Cour Chertier	Ecole Cour Chertier - Place S. Pichonnat
Canton n° 4 BOURGES		44ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
BOOKGES		45ème bureau	Prado 2	Rue du Champ de Foire
		53ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		54ème bureau	Marcel Plaisant	Groupe scolaire Plaisant - Rue Jean Moulin
		55ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		56ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		57ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		58ème bureau	Jacques Prévert	Ecole Jacques Prévert - Place du 14 juillet
		4ème bureau	Nicolas Leblanc	Ecole maternelle - 39 rue Nicolas Leblanc
		5ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		6ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		7ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
		8ème bureau	Pignoux	Ecole de Pignoux - 129 avenue Ernest Renan
Canton n° 5	BOURGES	46ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
BOURGES	BOOKGES	47ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		48ème bureau	Paul Arnault	Groupe scolaire - Rue Albert Camus
		49ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
		50ème bureau	Turly	Ecole primaire Turly - 181 rue de Turly
	_	51ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal
		52ème bureau	Pressavois	Ecole maternelle Pressavois - Avenue Stendhal

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
		1er bureau (bureau de vote centralisateur pour la ville de Bourges pour les élections régionales)	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		2ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		3ème bureau	Hôtel de ville	Hôtel de ville - 11 rue Jacques Rimbault
		9ème bureau	Sembat	Ecole maternelle - 4 avenue des Dumones
		10ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
Conton nº C		11ème bureau	Jean Baffier	Ecole maternelle - 137 rue Jean Baffier
Canton n° 6 BOURGES	BOURGES	12ème bureau	La Rottée	Centre de loisirs - 11 rue de la Rottée
BOURGES		13ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		14ème bureau	Beaumont	Ecole primaire - 44 rue de Beaumont
		15ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		16ème bureau	Pijolins	Groupe scolaire - Rue du 1er régiment d'artillerie
		30ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		31ème bureau	Auron Halle	Ecole primaire - 13 rue de la Halle
		35ème bureau	Littré	Collège Litré - 10 rue Littré
		36ème bureau	Littré	Collège Litré - 10 rue Littré
		1 ^{er} bureau	bourg et hameaux de Bois Ratier, le Coudray, la Chapelle du Puits	Salle des fêtes 1 rue de la Garenne
	CIVRAY	2 ^{ème} bureau	Le Petit Entrevins et le Grand Entrevins conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n 75-083 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Salle des fêtes
		1 ^{er} bureau	Le Bourg, Chanteloup, Echalusse, Bellechaume, la Bruère, la Brosse, les Rhimberts, les Clapiers, Lunerette, Montapeine, la Vergne	Salle des Fêtes Gérard Philipe Place Jacques Georges
Canton n°7	LUNERY	2 ^{ème} bureau	Cité de Rosières, le Grand Rosières, la Vallée du Moulin, le Patouillet	Salle municipale de Rosières Avenue de la Gare
CHAROST		1er bureau	Centre ville – Place de la République – Quartier de Beauséjour	Hôtel de Ville – salle du Conseil Municipal Place de la République
		2 ème bureau	Le Breuil	Salle Dordain 75 avenue Gabriel Dordain
		3 ème bureau	Les Gironnais – Le Châtelier	Gymnage Serge Faure Rue Pasteur
	ST FLORENT SUR CHER	4 ème bureau	Centre Ville – Quartier de l'église	Salle polyvalente "ROSEVILLE" Rue des Lavoirs
		5 ème bureau	Rive Gauche	Salle de réunions Salengro 23, Rue Roger Salengro
	6	6 ^{ème} bureau	Massoeuvre	Espace Danielle DARRIEUX (Ancienne École de MASSOEUVRE) Rue Germain Baujard

Page 3

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
	CHATEAUMEILLANT	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° -75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste	Salle Georges Mallet de Vandègre (gymnase) 5 avenue de la République
Canton n°8	CHAIEAUWEILLANI	2ème bureau	déposé en mairie	Salle Georges Mallet de Vandègre (gymnase) 5 avenue de la République
CHATEAUMEILLANT		1er bureau (bureau centralisateur)	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste	Centre Socioculturel Rue de l'Ange Blanc
	LIGNIERES	2 ème bureau	déposé en mairie.	Centre Socioculturel Rue de l'Ange Blanc
		1er bureau	Bourg de Charenton du Cher et environs	Ecole Elémentaire 89 Rue Nationale
	CHARENTON du CHER	2 ^{ème} bureau	Laugère et environs conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	Ancienne école de Laugère 636 Route de Sancoins
Canton n°9		1er bureau (bureau centralisateur)		Hôtel de Ville – Salle de réunions Place du Champ de Foire
DUN-SUR-AURON	DUN sur AURON	2 ème bureau	conformément à l'affectation des voies aux quartiers annexée à l'arrêté préfectoral n° 2013-1-1401 du 18 octobre 2013 et dont un exemplaire reste déposé en	Complexe sportif Maurice Pinson
		3 ^{ème} bureau	mairie	Complexe sportif Maurice Pinson Rue du Stade
	SANCOINS	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste	Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits
	SANCOINS	2 ^{ème} bureau	déposé en mairie.	Centre socio-culturel Oscar Méténier Place du Champ du Puits
		1 ^{er} bureau		Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Gaston Portugal
Canton n°10 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	2 ^{ème} bureau	conformément au plan dont un exemplaire reste déposé en mairie	Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Gaston Portugal
		3ème bureau		Espace culturel Jacques Chavy Parc Maurice Fuselier Salle Primevère
	FOECY	1 ^{er} bureau		Salle des fêtes 21, Rue Gaston Cornavin
	FOECT	2 ^{ème} bureau		Restaurant scolaire 11 bis rue Gaston Cornavin
		1er bureau	Mairie	Espace Maurice Genevoix (salle RDC) 45 Rue Augustin Guignard
	MEHUN-sur-YEVRE	2ème bureau	Ouche Boyer	Ecole des Charmilles Boulevard de la liberté
Canton n°11		3ème bureau	Somme	Ex-Ecole primaire 23 Rue du Richefort Hameau de Somme
MEHUN-SUR-YEVRE		4ème bureau	Château	École primaire du château (préau) Place du Général Leclerc
		5ème bureau	Belle Fontaine	Espace loisirs municipal 7 rue du Chemin Vert
		6ème bureau	Marcel Pagnol	École maternelle Marcel Pagnol Boulevard Georges Clémenceau
	MEREAU	1er bureau	conformément au plan annexé à l' arrêté préfectoral n° -2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste	Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun
		2 ème bureau	déposé en mairie	Salle des fêtes 3 Avenue d'Issoudun

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
		1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral	Centre socio-culturel – Salle Sully Avenue de Sully
	ORVAL	2 ^{ème} bureau	conformement au plan annexe a l'arrête prétectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Centre socio-culturel – Salle Condé Avenue de Sully
		1 ^{er} bureau		Ancienne école maternelle La Chaume Rue de la Tuilerie
		2 ^{ème} bureau		École Marceau (salle de classe) 15 Cour Fleurus
Canton n°12		3 ^{ème} bureau		École Mallard (cantine) 10 rue Ernest Mallard
		4 ^{ème} bureau		École Mallard (préau) 10 rue Ernest Mallard
31-AMAND-MONTKOND	ST-AMAND-MONTROND	5 ème bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste	École primaire Les Buissonnets (préau) Avenue de la République
		6 ème bureau	acceptate of maine.	École Marceau (salle de classe) 15 Cour Fleurus
		7 ème bureau		École Marceau (préau) 15 Cour Fleurus
		8 ^{ème} bureau		Département Familles (salle activités) avenue Jean Giraudoux
		9 ^{ème} bureau		Département Familles (préau) avenue Jean Giraudoux
		1 ^{er} bureau		Mairie Place de l'Église
	LA CHAPELLE ST-URSIN	2 ème bureau		Centre Socio-culturel Rue de la Gare
		3 ^{ème} bureau		Maison de l'Enfance Rue des Écoles
	MARMAGNE	1≝ bureau - Est	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n°00-1-1042 du 28/08/2000 et dont un exemplaire reste déposé en mairie.	Gymnase Impasse du Tennis à MARMAGNE
		2 ème bureau - Ouest		Gymnase Impasse du Tennis à MARMAGNE Hôtel de ville
		1er bureau	Centre Ville	Avenue du Général de Gaulle École primaire des Verdins (préau)
Canton n°13		2 ^{ème} bureau	Les Verdins	Ecole primaire des verdins (preau) 23 Avenue du Général de Gaulle
SAINT-DOULCHARD		3 ^{ème} bureau	Restaurant scolaire des Verdins	Restaurant scolaire des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
		4 ^{ème} bureau	Bourg I	Restaurant scolaire du bourg Route de Varye
	SAINT-DOULCHARD	5ème bureau	Paradis I	École maternelle du Paradis 82 Ter, Route d'Orléans
		6ème bureau	Paradis II	École primaire du Paradis (accueil) 82 Ter, Route d'Orléans
		7 ^{ème} bureau	Bourg II	École maternelle du bourg Place Jules Ferry
		8 ^{ème} Bureau	Bourdonnes - Rivages	École maternelle des Verdins 21 Avenue du Général de Gaulle
		9 ème bureau		École élémentaire du bourg Place Jules Ferry

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
	UENDIQUENONE	1 ^{er} bureau		Salle Polyvalente 27 rue Victor Hugo
	HENRICHEMONT	2 ème bureau	La Borne, Les Talbots, Le Point du Jour, Les Jacquets, Les Maisons Neuves, Les Mançais	Salle des Fêtes La Borne 23 Grande Route
Canton n°14		1 ^{er} bureau		Mairie – salle du conseil municipal 2 rue Joliot-Curie
SAINT-GERMAIN DU PUY		2 ^{ème} bureau	Gérard Philipe	Salle annexe à l'Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
	ST-GERMAIN DU PUY	3 ^{ème} bureau		Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		4 ^{ème} bureau	Paul Eluard	Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		5 ème bureau		Espace Nelson Mandela Rue Hyppolite Roger
		1 ^{er} bureau		Salle des fêtes Rue de Corminboeuf
	FUSSY	2 ème bureau		Restaurant scolaire Rue de Corminboeuf
	MENETOU-SALON	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° -99-1-877 du 27 août 1999 et dont un exemplaire reste	Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
		2 ème bureau	dénosé en mairie	Centre d'accueil 23, Rue de la Mairie
		1 ^{er} bureau		Mairie 4 Place de l'église
Canton n°15	ST-ELOY-de-GY	2 ^{ème} bureau	Hameau de Bourgneuf, La Pommeraye, Crétet, les Moreaux conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 75-83 du 25 août 1975 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	École de Bourgneuf 10, Rue aux Maçons
ST- MARTIN D'AUXIGNY	ST-MARTIN D'AUXIGNY	1 ^{er} bureau	Nord de la commune	Salle des fêtes Route de l'Etang
	ST-WARTIN D'AOXIGITI	2 ème bureau	Sud de la commune	Salle des fêtes Route de l'Etang
	VASSELAY	1 ^{er} bureau (bureau centralisateur)		Centre socio-culturel Grande salle Route du Crêton
		2 eme bureau		Centre socio-culturel Salle de réunion Route du Crêton
	VIGNOUX SUR BARANGEON	1 ^{er} bureau	conformement au plan annexe a l'arrête préfectoral n'	Préau - École primaire 12 Place de l'Église
	VIGITOUX SUR BARANGEUN	2 ^{ème} bureau	déposé en mairie	Préau - École primaire 12 Place de l'Église

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
	PLAIMPIED-GIVAUDINS	1 ^{er} bureau		Gymnase 28 rue de la paille
		2 ème bureau		Gymnase 28 rue de la paille
	CHATEAUNEUF SUR CHER	1 ^{er} bureau	conformément au plan annexé à l' arrêté préfectoral n' 2007-1-863 du 06 août 2007 et dont un exemplaire reste	Centre socio culturel Place des Promenades
Canton n°17		2 ^{ème} bureau	déposé en mairie	Centre socio culturel Place des Promenades
TROUY		1 ^{er} bureau Trouy Bourg		Salle des fêtes (L'Espace Jean-Marie TRUCHOT, EJMT) Trouy bourg
	TROUN	2 ^{ème} bureau Trouy Nord	conformément au plan annexé à l'arrêté préfectora	École primaire des Talleries Route de Châteauneuf
	TROUY	3 ^{ème} bureau Trouy Bourg	n°02-1-1101 du 19 août 2002 et dont un exemplaire reste déposé en mairie	École primaire Place Jean Moulin
		4 ème bureau Trouy Nord		Centre culturel de Trouy nord Route de Châteauneuf
	VIERZON	4 ^{ème} bureau		École Molière 22, Rue Molière
		5 ^{ème} bureau		École maternelle Parmentier 7, Rue Parmentier
		6 ème bureau		École André Luberne 15, Avenue Jean Jaurès
		7 ^{ème} bureau		École Jean Turpin I 44, Avenue Edouard Vaillant
		8 ^{ème} bureau		Conservatoire de musique 31 avenue Henri Brisson
		9 ^{ème} bureau		École élémentaire des Forges 25, Rue Eugène Pottier
		12 ème bureau		Ecole élémentaire des Forges II 25, Rue Eugène Pottier
Canton n°18 VIERZON		14 ^{ème} bureau		École Fay B 23 Rue Léo Mérigot
VIERZON		15 ème bureau		École élémentaire Colombier Impasse de la Craillo
		16 ème bureau		École élémentaire Puits Berteau I Rue Alain Fournier
		18 ^{ème} bureau		École maternelle Colombier Impasse de la Craillo
		19 ème bureau		École Pierre Bodin 10 A, Rue Gérard Philipe
		25 ème bureau		Centre associatif Paul Langevin Rue Félix Pyat
		26 ème bureau		École maternelle Puits Berteau Route de Puits Berteau
		27 ème bureau		École Jean Turpin II 44, Avenue Edouard Vaillant

Cantons	Communes	Désignation	Ressort	Siège
		1 ^{er} bureau		Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville
		2 ème bureau		Médiathèque Paul Eluard 10, Rue Général de Gaulle
		3 ème bureau		École Emile Charot Rue des Ponts
		10 ème bureau		École élémentaire Bourgneuf - I Avenue du 14 Juillet
		11 ème bureau		École élémentaire Bourgneuf - II Avenue du 14 Juillet
Canton n°19	VIERZON	13 ème bureau		Foyer Léo Mérigot Rue Etienne Marcel
VIERZON		17ème bureau		Ancien réfectoire – Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		20 ème bureau		École maternelle Joliot Curie Rue Joliot Curie
		21 ème bureau		École annexe Jacques Prévert - I Rue Bitterfeld
		22 ème bureau		École annexe Jacques Prévert - II Rue Bitterfeld
		23 ème bureau		Annexe - Parc de la Noue Rue des Tramways de l'Indre
		24 ème bureau		Salle du Beffroi - Tunnel-Château Rue de la Poterie

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n° 2021-0592 du 09 06 2021 portant désignation des bureaux de vote et de leur siège

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
	BRINON-SUR-SAULDRE	Salle du Mille-Clubs 8 Route de Chaon
	CLEMONT	Maison de la Pêche
	CLLWON	Prairie de la Ville
	ENNORDRES	Salle municipale 3, Route des Naudins
Canton n°1	IVOY-LE-PRÉ	Salle des fêtes 12 rue Roger Lesourd
AUBIGNY-sur-NERE	NEUVY-sur-BARANGEON	Centre socio-culturel
	OLZON	Place du Champ de Foire Centre socio culturel
	OIZON	Rue Jean de Berry Salle des fêtes
	PRESLY	Route de Ménétréol-sur-Sauldre
	SAINTE-MONTAINE	Centre socio-culturel Rue Principale
	ARGENVIERES	Salle du foyer
	DEFFEC	14 rue Saint-Martin Ancienne salle des fêtes
	BEFFES	Place du Marché
	LA CHAPELLE-MONTLINARD	Salle des fêtes 31 Route du Canal
	CHARENTONNAY	Salle des fêtes 16 Le Bourg
	CHAUMOUX-MARCILLY	Salle polyvalente
		8 route de Baugy Salle des fêtes de l'AEP de Couy
	COUY	8 route de Sancergues
	CROSSES	Foyer socio-culturel Rue de l'Ecole
	ETRECHY	Foyer rural 2 bis av du Général de Gaulle
	GARIGNY	Centre Socio-Culturel
-		19 route de sancergues Salle polyvalente
	GROISES	1 impasse St-Martin
	GRON	Salle des fêtes 3 place de l'Eglise
Canton n°2	HERRY	Salle des fêtes (adresse à préciser)
AVORD	JUSSY-CHAMPAGNE	Salle des fêtes
AVORD		35 route de Bourges Centre Socio Culturel
	JUSSY-LE-CHAUDRIER	15 rue Principale
	LUGNY-CHAMPAGNE	Salle des fêtes 1 rue du 8 mai 1945
	MARSEILLES-les-AUBIGNY	La halte repos Rue du Port
	MOULINS-SUR-YEVRE	Centre Socio-culturel
-		1 bis route de Sainte-Solange Salle des fêtes
	PRECY	Place du 19 mars 1962
	SANCERGUES	Salle des fêtes Rue du Marais
	SAVIGNY-en-SEPTAINE	Salle des fêtes 6 bis route de Nevers
	SEVRY	Salle municipale (attenante à la mairie)
-		4 rue des Lilas Salle des fêtes
	VILLABON	Route de Bourges
	VILLEQUIERS	Foyer socio-culturel Rue du 19 mars 1962
		Centre socio-culturel

Page 9

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
	CHAROST	Salle polyvalente rue du Premier Régiment d'Infanterie
	MAREUIL-sur-ARNON	Salle communale 48 route de Saint-Florent
	MORTHOMIERS	Salle des fêtes Route de La Chapelle
Canton n°7	POISIEUX	Salle des fêtes Route de Migny
CHAROST	PRIMELLES	Salle polyvalente 5 Grande Rue – Le Grand Malleray
	SAUGY	Salle des fêtes Rue de la Mairie
	LE SUBDRAY	Salle polyvalente La Grange Rue de la Brosse
	VILLENEUVE SUR CHER	Ecole de Villeneuve 19 route de Saint Florent
	AINAY-LE-VIEIL	Ecole - 25 rue Jean Valette
	ARCOMPS	Salle polyvalente N°1 la cure
	ARDENAIS	Salle des fêtes 2 La Font Yon
	BEDDES	Salle des fêtes 4 route de Saint Jeanvrin
	LA CELLE-CONDE	Salle des fêtes Le Bourg
	LE CHATELET	Salle du foyer rural Avenue de l'Europe
	CHEZAL-BENOIT	Salle polyvalente Grande Rue
	EPINEUIL-le-FLEURIEL	Salle des fêtes 4 Rue du Champ de la Motte
	FAVERDINES	Salle des Fêtes 5 Gariot
	IDS-SAINT-ROCH	Salle du Foyer Rural 8 route d'Ineuil
	INEUIL	Salle des fêtes Le Bourg
Canton n°8	LOYE-sur-ARNON	Salle des fêtes 6 rue du Pont Romain
CHATEAUMEILLANT	MAISONNAIS	Salle des fêtes 168 rue de la Presse
	MORLAC	Restaurant communal place Delambre et Méchain
	LA PERCHE	Salle des fêtes 6 Grande Rue
	REIGNY	Salle des fêtes Le Bourg
	REZAY	Salle des fêtes Lieu-dit La Chaume Bachat
	SAINT-BAUDEL	Salle polyvalente Place de l'Église
	SAINT-CHRISTOPHE-LE-CHAUDRY	Salle socio-culturelle Le Bourg
	SAINT-HILAIRE EN LIGNIÈRES	Salle des fêtes 12 rue de Borneis
	SAINT-PRIEST-LA-MARCHE	Salle des fêtes Le Bourg
	SAULZAIS-LE-POTIER	Centre Socioculturel 3 rue du Centre Socioculturel
	TOUCHAY	salle des fêtes 3 place Maurice Utrillo
	VESDUN	Salle Jean-Marie DUMONTET 11 rue du Puits du Champ

Page 10

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
	AUGY-SUR-AUBOIS	Centre socio culturel Le Bourg
	BANNEGON	Salle des fêtes 6 rue des Grands Jardins
	BESSAIS LE FROMENTAL	Ecole dite des Garçons
	BUSSY	Salle Saint Pierre Place de l'Église
	CHALIVOY-MILON	Bureau de vote des régionales : à l'intérieur de la mairie Bureau de vote des départementales : sous le préau jouxtant la mairie
	CONTRES	Salle communale Le Bourg
	COUST	Salle des fêtes 19 route d'Ainay
Canton n°9	GROSSOUVRE	Salle des fêtes 14 rue Principale
DUN sur AURON	NEUILLY EN DUN	Salle des Fêtes Le Bourg
	NEUVY LE BARROIS	Salle communale 9 route d'Apremont
	OSMERY	Salle Socio-culturelle Place du Lavoir
	PARNAY	Salle des fêtes Le Bourg
	SAINT-AIGNAN DES NOYERS	Salle d'animation Le Bourg
	ST-DENIS-de-PALIN	Salle de réunions (ancienne école) Place de la Liberté
	THAUMIERS	Centre Intergénérationnel 29 rue Principale – Le Bourg
	VERNAIS	Salle des Associations 2 rue de la mairie
	BLET	Salle de l'Amicale Laïque Rue du Gouffre
	LA CHAPELLE-HUGON	Salle des fêtes Jules Bornet 27 bis, Rue Serge Duchailloux
	LE CHAUTAY	Salle communale (cantine) 2 route du Chichevet
	COURS-LES-BARRES	Salle d'animation 7 route de Cuffy
Canton n°10	CROISY	Salle d'animation Le Bourg – Route d'Ourouer
LA GUERCHE-sur-l'AUBOIS	CUFFY	Centre socio-culturel Roland Tiroille Le Bourg – Rue des écoles
	FLAVIGNY	Salle d'animation 22 grande-rue
	JOUET-SUR-L'AUBOIS	Salle des fêtes Rue de l'Eglise
	NÉRONDES	Salle des Fêtes 1 place de l'Hôtel de Ville
	OUROUER-LES-BOURDELINS	Salle municipale 4 place du Marché
	TORTERON	Centre Socio Culturel « Henri Charbonnier » Rue du Commerce

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
	ALLOUIS	Salle polyvalente Le Bourg
	BERRY-BOUY	Salle des fêtes Rue de la Vallée
	BRINAY	Centre socio-culturel 6 route de Quincy
	CHERY	Centre socioculturel 1 chemin des Prés Martins
Canton n°11	LAZENAY	Salle des fêtes Place de la Mairie
MEHUN-SUR-YEVRE	LIMEUX	Centre socio culturel Le Bourg
	LURY-SUR-ARNON	Centre Socio Culturel Place du Cygne
	MASSAY	Maison communale Rue Pasteur
	PREUILLY	Salle des fêtes Place de l'Eglise
	SAINTE-THORETTE	Médiathèque Route de la Petite École
	BOUZAIS	Salle polyvalente 33 rue des Maisons Blanches
	BRUERE-ALLICHAMPS	Salle des fêtes Rue Maurice Larguinat
	LA CELLE	Maison des associations 27 Rue des Carriers
Canton n°12	FARGES-ALLICHAMPS	Salle "La Grange" 3bis route de Lignières
SAINT-AMAND-MONTROND	MARÇAIS	Salle des fêtes Place Saint Maurice
	MEILLANT	Espace des Chaumes Les Chaumes
	ORCENAIS	Salle socio-culturelle 1 route d'Arcomps
	LES AIX D'ANGILLON	Gymnase Rue du Chemin Vert
	AUBINGES	Salle communale « Le Bourg »
	AZY	Centre socio-culturel 21 route de Montigny
	LA CHAPELOTTE	Salle des fêtes 9 route d'Aubigny
Canton n° 14	HUMBLIGNY	Salle des Fêtes Le bourg
SAINT-GERMAIN DU PUY	MOROGUES	Salle des fêtes 7 route d'Henrichemont
	PARASSY	Salle des fêtes Victor Gauvin 7 route d'Henrichemont
	RIANS	Espace d'animations culturelles Rue des Écoles
	SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	Centre socio-culturel Route de Soulangis
	SOULANGIS	Salle des fêtes Route des Aix

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
	ALLOGNY	Salle polyvalente "Espace Heure Bleue" Route de Neuvy-sur-Barangeon
	PIGNY	Salle Polyvalente Rue de la Folie
Canton n° 15 ST-MARTIN-d'AUXIGNY	QUANTILLY	Centre socioculturel 8 chemin du Champ du Gué
SI-MARTIN-U AUXIGNT	SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	Centre Socioculturel 5 route de Faitin
	SAINT PALAIS	Centre communal 1 rue du Parc
	VIGNOUX-sous-LES AIX	Salle des fêtes Route du stade
	ASSIGNY	Salle polyvalente 12 route des Merisiers
	BANNAY	Salle polyvalente 24 rue du Village
	BARLIEU	Salle des Fêtes 1 route de Pierrefittes Es Bois
	BOULLERET	Gymnase du centre sportif et culturel 7 route de Cosne
	CONCRESSAULT	Centre socio-culturel 4 rue de la mairie
	DAMPIERRE-en-CROT	Salle des fêtes Route de Concressault
	FEUX	Salle des fêtes 30 Grande Rue
	LÉRÉ	Salle des Fêtes 11 Rue des Berthelon
Canton n° 16 SANCERRE	MENETREOL-SOUS-SANCERRE	Salle des fêtes 12 rue du Moulin
SANCERRE	LE NOYER	Salle des fêtes Les Vêves 3 allée de la Gare
	SAINT SATUR	Centre Socio Culturel 20 rue du Pré de Chappes
	SANCERRE	Gymnase de Sancerre Rue du Serre-Coeur
	SUBLIGNY	Salle des fêtes Rue de la Prée, route du Noyer
	SURY-ES-BOIS	Salle des fêtes Allée de la Salle des fêtes
	SURY-PRES-LERE	Salle des fêtes 12 route de Savigny
	THAUVENAY	Salle des fêtes 42, Rue de La Fontaine
	THOU	Salle Communale Le Bourg
	VEAUGUES	Salle des fêtes Rue de la Gare

Canton	Commune	Siège du bureau de vote
	ARÇAY	Salle des fêtes 10 Grande Rue
	CHAMBON	Salle polyvalente 13 Le Bourg
	CREZANÇAY SUR CHER	Salle polyvalente Le bourg
	CORQUOY	Salle de l'ancienne école 10 route de Lunery
	LEVET	Salle polyvalente du Crôt Blin Impasse des violettes
	LISSAY-LOCHY	Salle des fêtes 15 rue de Saint-Hilaire
Canton n° 17	SENNECAY	Salle polyvalente Place de l'Église
TROUY	SAINT-CAPRAIS	Salle des fêtes 1 rue de Néré
	SAINT-LOUP-DES-CHAUMES	Salle polyvalente 2 route de Bigny
	SAINT-SYMPHORIEN	Salle polyvalente 2 le Champ de Derrière
	SERRUELLES	Salle polyvalente 3 route de la Mairie
	VALLENAY	Salle Mille Club Route des forges
	VENESMES	Cour de l'école 1 route de la Croix Blanche
	VORLY	Salle des fêtes Place de l'Eglise
	DAMPIERRE-en-GRACAY	Salle polyvalente Cour de l'École Centre Bourg
	GRACAY	Centre socio-culturel Place du Marché
	GENOUILLY	Salle des fêtes 49 rue du Bas-Bourg
Canton n° 19	MERY-SUR-CHER	Foyer rural 93 route du Tertre
VIERZON	NOHANT-en-GRACAY	Salle des fêtes 1 rue du Cimetière
	SAINT-GEORGES SUR LA PRÉE	Salle Jean Ferrat 1 rue de la Prée
	SAINT-OUTRILLE	Salle polyvalente Espace Lucien Prévost Rue de l'église
	SAINT-HILAIRE-de-COURT	Centre Intercommunal de culture et de loisirs Rue Jacques Brel